

chargée de signaler, dès qu'elles se présentent, les occasions de marchés avec les banques multilatérales de développement qui ont leur siège dans cette ville. Cette mesure, de même que les autres perfectionnements apportés à notre service de renseignements commerciaux, ont pour objet d'améliorer notre capacité de profiter des possibilités d'exportation vers les pays en développement, qui constituent des marchés en pleine croissance. Nous avons l'intention d'y accroître la part des entreprises canadiennes.

Nous croyons que le gouvernement doit, plus que jamais, se mettre au diapason des sociétés exportatrices. C'est bien notre intention. Nous comptons resserrer le réseau de communication qui relie entre eux le secteur privé, les organismes fédéraux chargés des questions d'exportation et leurs homologues provinciaux. Nous prévoyons rationaliser les services gouvernementaux de telle sorte qu'ils puissent réagir avec toute la célérité et toute la sûreté qu'exige la nature du commerce international.

L'excellence, ce but vers lequel nous tendons, ne peut se fonder que sur la collaboration entre les entreprises et le gouvernement.

Or, ce but suppose un consensus quant au chemin à suivre, et, pour forger ce consensus, il n'est nul meilleur moyen que le dialogue qui, je l'espère, s'amorcera ici ce soir et débouchera sur une orientation nouvelle de notre politique commerciale.

Je vous remercie de votre attention.